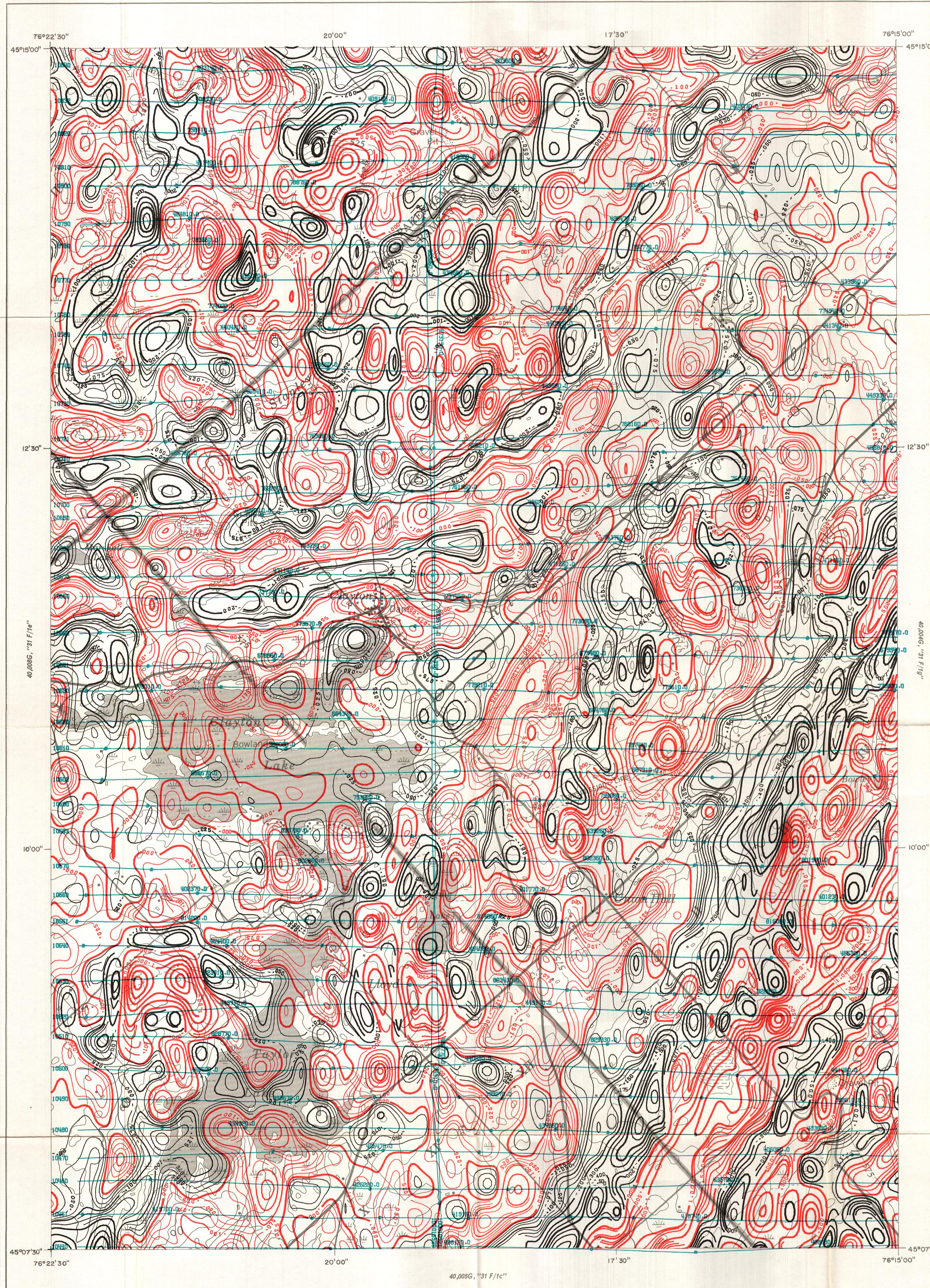


GEOPHYSICAL SERIES
(HIGH RESOLUTION AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT)

DEPARTMENT OF ENERGY, MINES AND RESOURCES

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

SÉRIE DES CARTES GÉOPHYSIQUES
(HAUTE SENSITIVITÉ AÉROMAGNETIQUES GRADIENT VERTICAL)MAP — CARTE
40.006 G

31 F/1f

ONTARIO

SCALE 1:25,000 ÉCHELLE

FEET 2000 1000 0 1000 2000 3000 4000 5000 PIEDS
METRES 500 0 500 1000 1500 2000 MÈTRES

This map has been compiled from digitally-recorded high-sensitivity aeromagnetic data obtained by the use of permanent rubidium-vapour magnetometers installed in twin tail booms mounted on the GSC Beechcraft B80 aircraft. The magnetometers are vertically separated by 150 m. The data were taken at each measuring the total magnetic field to a resolution of 0.02 gamma.

Flight altitude was 150 m above ground at 300 m average flight line spacing. Data points were taken at a horizontal spacing of 1.2 kilometres.

The vertical gradient values, which approximate closely to the first vertical derivative of the earth's total field, are obtained by dividing the difference between the total field readings of the two magnetometers.

The vertical gradient data was filtered with a digital operator to remove instrument noise. The vertical gradient data from the control lines and the data from the two magnetometers were collected, compiled, levelled and gradient values for contouring interpolated onto a square grid (0.25 cm grid spacing at the published map scale) by automatic contouring program and digital plotter.

The topography for this map was reproduced from 1:50,000 topographic map sheets, published by the Department of Energy, Mines and Resources.

Copies of this map may be obtained from the Publication Division of the Ministry of Natural Resources, Province of Ontario, or from the Geological Survey of Canada.

1977 PUBLICATION 1977
La présente carte est fondée sur l'enregistrement numérique de données aéromagnétiques très sensitives au moyen de magnétomètres à vapeur de rubidium installés sur les longs jumeaux des ailes d'un appareil Beechcraft B80 de la Commission géologique du Canada. Les têtes des magnétomètres sont verticalement séparées de 150 m. Les données sont prises à 150 m au-dessus du niveau du sol avec une résolution de 0.02 gamma.

Les vols ont été effectués à une altitude de 150 m. Les lignes de vol principales étaient espacées de 300 m. Les points de mesure étaient espacés horizontalement de 1.2 kilomètres.

Les valeurs du gradient vertical, qui s'approchent de celles de la première dérivée verticale du champ magnétique total, sont obtenues en divisant la différence entre les lectures du champ magnétique enregistrées sur les deux magnétomètres, par leur séparation verticale.

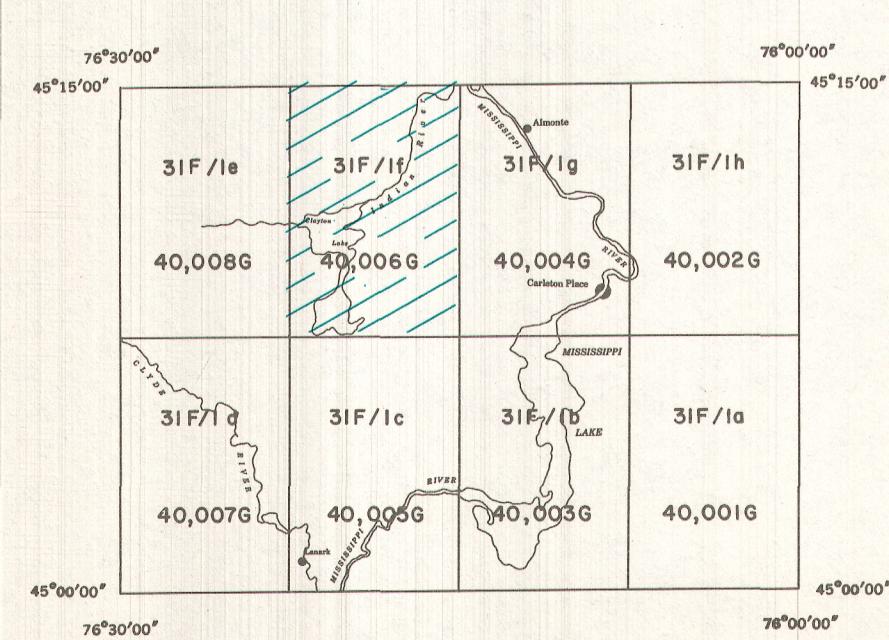
On a filtré les données relatives au gradient vertical au moyen d'un module numérique afin d'éliminer le bruit des instruments. Les données du gradient vertical proviennent des lignes de contrôle et des données des deux magnétomètres.

Une fois vérifiées, compilées et ramenées à un niveau référentiel commun, les valeurs altimétriques ont été interpolées par ordinateur sur une grille carrée dont la maille correspond au pas de la carte publiée. Les données ont été utilisées pour compiler les courbes à l'aide du traceur mécanographique numérique de Dataplottting Services Ltd., Toronto. Les données des levés aéromagnétiques utilisées pour compiler cette carte ont été obtenues par la Division géologique du Canada et la Division des ressources minérales du Canada, moyennant paiement du coût de sortie et de copie des données.

Les levés ont été effectués par la Division de la géophysique et de la géochimie appliquées de la Commission géologique du Canada, qui a également assuré la compilation des données.

La topographie de cette carte a été reproduite à partir de coupures de cartes topographiques à l'échelle de 1:50 000, publiées par le ministère des Mines et des Ressources du Canada.

On peut obtenir des exemplaires de cette carte en s'adressant à la Division des Publications du ministère des Ressources naturelles de l'Ontario à Toronto, ou à la Commission géologique du Canada à Ottawa.



MAGNETIC CONTOUR LINES
LES COURSES DES GRADIENTS MAGNÉTIQUES
+ .5 gammas/mètre.....
+.1 gammas/mètre.....
+.025 gammas/mètre.....
-.1 gammas/mètre.....
-.025 gammas/mètre.....
Flight lines.....
Lignes de vol.....
Flight altitude: 150 m above ground level
Altitude du vol: 150 m au-dessus du niveau du sol
(1 gamma = 1 nanotesla in SI units)
(1 gamma = 1 nanotesla unités SI)

MAP — CARTE

40.006 G

31 F/1f

ONTARIO

SCALE 1:25,000 ÉCHELLE

FEET 2000 1000 0 1000 2000 3000 4000 5000 PIEDS
METRES 500 0 500 1000 1500 2000 MÈTRES

MAP — CARTE
40.006 G
31 F/1f
ONTARIO